

[ANANKE](http://www.ananke.eu), start-up de Belfort qui développe des solutions de transformation des fumées brûlantes industrielles en électricités, est la nouvelle entreprise sélectionnée par le fonds Maugis. Ce dernier, doté de 50 millions d'euros, s'est vu confié l'amende infligée à General Electric pour non-respect de ses engagements afin de financer des projets innovants dans le nord de la Franche-Comté. Si la somme n'a pas communiquée, l'accompagnement s'effectuera sur 4 années. www.ananke.eu